



# Message d'ouverture

Judy Meintzer  
Présidente de l'ACOA

[pres@caslpa.ca](mailto:pres@caslpa.ca)

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACOA en mai, Judy Meintzer, O(C), a officiellement amorcé son mandat de trois ans à la présidence de l'ACOA. Par souci d'aider les membres de l'ACOA à faire plus ample connaissance avec leur nouvelle présidente, Krystle van Hoof, directrice des communications et des affaires publiques, s'est entretenue avec M<sup>me</sup> Meintzer environ deux mois après le début de sa présidence – vers la fin de juillet – à propos de ses antécédents, de son profil actuel et de sa vision quant à l'avenir de l'ACOA.

## **Q. Avez-vous toujours voulu être orthophoniste?**

R. Non! En fait, je ne savais même pas ce qu'était une orthophoniste jusqu'à ce que je me retrouve en 9<sup>e</sup> année et que je doive écrire un article sur ce que je souhaitais devenir « quand je serai grande ». J'ai parcouru un cahier de possibilités de carrières et j'ai choisi l'orthophonie comme sujet de mon écrit.

## **Q. Qu'est-ce qui vous attiré vers la profession?**

R. Je n'étais pas absolument convaincue de mon choix avant mon entrevue pour le programme à l'Université de l'Alberta. Répondre aux questions des intervieweurs à propos des motifs qui m'inspiraient à être une bonne orthophoniste m'ont fait me rendre compte que la profession me convenait bien en réalité. Je devais également écrire une dissertation sur l'importance de la communication et pareil écrit m'a permis de prendre conscience que c'était là un domaine dans lequel je croyais vraiment.

## **Q. Dans le cadre de votre travail d'orthophoniste, quel a été votre point focal sur le plan professionnel?**

R. J'ai occupé des postes allant de la pratique clinique à la gestion en passant par la coordination et l'enseignement des adultes; mais mon intérêt et mon point focal ont principalement été les enfants d'âge préscolaire – plus précisément, de la naissance à l'âge de trois ans. À l'extérieur du cadre clinique, j'ai également consacré une bonne partie de ma carrière à essayer d'influencer les politiques et les modèles de prestation des services pour que nos ressources limitées puissent être utilisées de manière aussi efficace que possible.

## **Q. Que faites-vous actuellement comme « emploi de jour »?**

R. Je m'apprête à être détachée pendant une année et j'ai vécu ma dernière journée dans mon emploi actuel

aujourd'hui, en fait. Alors, comme emploi « actuel », je travaille pour les Services de santé de l'Alberta (SSA) à titre de chef de l'exercice professionnel. J'y cherche à m'assurer que les orthophonistes disposent de tout ce dont ils ont besoin pour réussir – en fait de pratiques exemplaires, de ressources, de programmes de formation, etc. Récemment, j'ai travaillé à un projet visant à élaborer une approche étape par étape à l'intégration des appareils iPad à la « boîte à outils » autorisée des orthophonistes.

## **Q. Et votre détachement? Où irez-vous et qu'y ferez-vous?**

R. Eh bien, je n'ai pas encore amorcé mes fonctions, mais voici ce que j'en sais : je prendrai le relais du gestionnaire du Programme de la petite enfance parmi la santé des populations et la santé publique chez les SSA. Le développement de la petite enfance est un aspect que la première ministre de l'Alberta a mentionné comme une priorité absolue de son gouvernement. Je crois qu'ils ont pris connaissance des écrits sur les murs; lorsque vous vous attardez aux taux d'achèvement des programmes d'études secondaires, des taux de criminalité et des nombreuses autres questions d'ordre social, la recherche montre une très nette corrélation avec le développement de la petite enfance.

## **Q. En quoi consiste, selon vous, votre philosophie derrière le travail à accomplir en tant qu'orthophoniste?**

R. Nous, les orthophonistes, ne pouvons pas fonctionner en vase clos. Il n'est nullement possible de compter sur la présence d'un nombre suffisant d'orthophonistes pour travailler avec chaque personne qui a besoin de notre aide; alors, nous devons également chercher à être des « coachs » pour les autres, à aider à créer des environnements communicatifs pour que nous puissions nous concentrer sur les personnes qui ont réellement besoin d'une attention personnalisée de notre part.

Mon autre philosophie – si je puis me permettre d'en exprimer un deuxième – serait de « mettre l'accent sur la fonction ». Il est primordial de nous demander ce que nous pouvons faire pour améliorer l'habileté d'un client à se connecter et à participer tout au long de la journée.

## **Q. Depuis combien d'années êtes-vous membre de l'ACOA?**

R. Je ne répondrai pas à cette question. Disons simplement que l'Association ne s'appelait pas ACOA à l'époque...

 suite à la page suivante

## **Q. Pourquoi, selon vous, est-il important d'adhérer à l'ACOA?**

R. Il est absolument primordial d'avoir une voix à l'échelle nationale. L'ACOA est la mieux placée pour s'assurer que nos professions soient prêtes à répondre de manière opportune à n'importe quelle question qui surgit; les budgets gouvernementaux, les articles de loi, les éléments de l'actualité – si ces questions surviennent et qu'elles sont pertinentes pour les membres, l'ACOA sera là, en s'exprimant en notre nom. Il existe une foule d'autres motifs derrière une adhésion à l'Association, mais – à mon avis – c'est là la plus importante vu qu'aucun autre organisme ne peut s'en occuper.

Je dois également souligner un point : à mesure que s'établissent davantage les collègues provinciaux, j'ai entendu certains membres demander pourquoi nous avons besoin de nos associations provinciales et nationale. À mon avis, tout le monde doit s'adonner à une réflexion prépondérante, celle selon laquelle, bien que les collègues soient essentiels à nos professions, ils appliquent une norme d'exercice minimale – protégeant ainsi notre réputation en tant que professionnels – et, au bout du compte, ils existent pour protéger le public. L'ACOA est les associations provinciales existent exclusivement pour défendre les meilleurs intérêts de nos membres et de ceux et celles qui profitent de nos services.

Nous devons également étudier la distinction entre les « normes minimales » appliquées par les organismes de réglementation, et l'excellence professionnelle, que l'ACOA a comme mandat d'appuyer. L'ACOA vise à « relever la barre » et à propulser nos professions vers l'avant grâce à la certification, au perfectionnement professionnel, aux prix, aux subventions de recherche, aux bourses, aux publications et ainsi de suite. Il est absolument primordial que nos membres saisissent qu'ils retirent des avantages très importants mais très différents de chaque groupe.

## **Q. Que pensez-vous de notre nouveau bulletin trimestriel « L'ACOA à l'œuvre »?**

R. C'est un excellent outil! Il montre aux membres exactement ce dont je parle en termes de valeur de l'ACOA à titre de porte-parole national. En tant que membre, ces mises à jour m'aide à comprendre ce que fait l'ACOA pour tisser des liens avec les députés et s'assurer que nous prenions place autour de la table lorsque surgit à l'ordre du jour une question qui nous préoccupe tous et toutes.

## **Q. Au profit des membres qui ne le savent peut-être pas, pouvez-vous nous raconter brièvement les fonctions de la personne à la présidence de l'ACOA?**

R. D'abord et avant tout, je tiens à clarifier quelques questions portées à mon attention récemment : il s'agit d'un poste bénévole et donc non rémunéré et, non, je ne déménagerai pas à Ottawa (même si j'ai bien hâte d'y retrouver mon nouveau petit-fils à chaque séjour dans la région de la capitale nationale!). Je dois également m'occuper de toutes les responsabilités ordinaires de mon « emploi de jour ».

En réalité, mes fonctions comprennent présider le conseil d'administration et le comité exécutif de l'ACOA, siéger au Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance et représenter l'ACOA à plusieurs comités nationaux dont le Groupe interorganisationnel canadien pour l'orthophonie et l'audiologie, l'Alliance pancanadienne et le Conseil d'agrément des programmes universitaires canadiens en audiologie et en orthophonie. J'agis également à titre de lien quotidien entre l'ACOA et le conseil d'administration. Si les membres du personnel de l'ACOA ont besoin d'un apport ou d'une décision de la part du conseil, ils s'adressent à moi en premier. Je fais ensuite équipe avec eux pour déterminer le meilleur plan d'action possible et décide si l'exécutif ou le conseil en entier doit être informé ou invité à prendre une décision. (Et, je dois le préciser, c'est tout un plaisir que de travailler avec un groupe aussi fabuleux de personnes engagées!)

## **Q. Au profit de nos membres qui pourraient ne pas être très familiarisés avec le concept, pouvez-vous expliquer le processus d'examen de la gouvernance auquel nous nous adonnons actuellement?**

R. À l'automne 2011, la Loi sur les corporations canadiennes, c'est-à-dire la loi qui régit les affaires internes des sociétés à but non lucratif sous réglementation fédérale, a été remplacée par la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif premier de notre Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance, un groupe de travail récemment mis sur pied, est de mener un examen de la gouvernance et de recommander des modifications à nos règlements administratifs pour que nous puissions nous assurer de notre conformité à la nouvelle loi.

Puisque nous devons déjà mener pareil examen, nous profiterons de l'occasion pour nous assurer d'appliquer un modèle de gouvernance qui appuie de manière optimale nos membres et qui soit aussi financièrement responsable que possible, c. à-d. qu'il évite les recoupements. Beaucoup de points ont changé au cours des 50 dernières années; alors, nous nous pencherons sur la structure de notre conseil d'administration, le comparerons à celui d'autres associations et documenteront les pratiques exemplaires qui sont gages d'efficacité, de pertinence et de clarté.

## **Q. Les membres du personnel de l'ACOA s'emploient actuellement à redessiner le site Web de l'Association et nous visons un rajeunissement de l'image de marque de l'Association et des professions. Pouvez-vous nous parler un peu de l'importance de ces projets pour nos membres?**

R. C'est phénoménal. Je ne crois pas trahir quelque secret d'entreprise que ce soit lorsque j'affirme que le site Web de l'ACOA a plus que besoin d'une mise à jour. Notre site Web se doit d'être un lieu où les membres, le public et les responsables des politiques peuvent se tourner pour y trouver l'information dont ils ont besoin. Nous avons beaucoup de renseignements précieux et notre site Web doit être conçu de manière à rendre ces renseignements



(De gauche à droite) Gillian Barnes, présidente sortante; Joanne Charlebois, directrice générale; et Judy Meintzer, présidente. Photo prise lors du congrès 2012 de l'ACOA à St. John's (T.-N.-L.).

faciles à repérer. Si nous atteignons cet objectif, alors nous serons bien placés pour être le centre d'information incontournable pour tous les aspects liés à l'audiologie et à l'orthophonie au Canada.

À propos du rajeunissement de l'image de marque, je sais que vous en parlerez en détail dans un autre article du présent numéro, alors tout ce que j'aimerais

préciser à ce sujet c'est que ma vision à long terme pour le projet est d'en arriver, à un moment donné, à ce que tout le monde sur la rue, tout le monde qui a un trouble de la parole, du langage, de la déglutition, de l'audition ou de l'équilibre et tout le monde au sein du gouvernement sache ce que font les audiologistes, ce que font les orthophonistes et ce que font les membres du personnel de soutien. Je souhaite que tous et toutes comprennent l'importante influence que nous exerçons sur la vie des gens et sachent que l'ACOA est le centre d'accès aux renseignements portant sur nos professions. Toute une commande, je sais – mais j'ai vu d'autres professions y parvenir; alors je sais que c'est possible et le moment est venu de le faire.

**Q. Quels sont, selon vous, les plus grands défis que doivent relever les professions membres de l'ACOA en ce moment même?**

R. Comme nous en entendons tous et toutes parler chaque jour dans les actualités, « nous vivons actuellement une période d'incertitude économique » : il s'agit d'un synonyme de « budgets restreints ». Les budgets restreints signifient habituellement des compressions. Si les programmes ou les services sont retranchés, vous voulez vous assurer de vous rendre indispensables. C'est ce qui sous-tend le principe du « rajeunissement de l'image de marque » dont nous venons tout juste de parler. Comme vous l'avez expliqué au conseil lors de notre réunion de mai, la promotion de l'image de marque n'est pas juste une affaire de logo; c'est tout un exercice devant permettre d'établir qui nous sommes, de préciser quelles sont nos meilleures qualités et de transcender nos murs pour nous assurer que tout le monde le sache. Si nous pouvons atteindre cet objectif avec succès, nous espérons que lors de la prochaine ronde de compressions, l'orthophonie et l'audiologie figureront

parmi la « liste des indispensables » et non parmi celle des organismes voués à l'abattoir.

**Q. Quels objectifs personnels visez-vous pour vous-même durant votre mandat en tant que présidente?**

R. Survivre. (Je blague!)

Il s'agit d'une période vraiment stimulante dans mon poste de présidente, en fait. Je suis très chanceuse. Beaucoup de transformations surviennent très rapidement en ce moment même et je crois que nous empruntons vraiment la bonne voie. Nous n'avons pas les ressources d'une organisation comme l'ASHA, par exemple, alors nous devons envisager des façons de collaborer et d'atteindre le plus d'objectifs possible avec des ressources limitées. Nous pouvons également compter sur un effectif fabuleux. [Note de la rédaction : Je n'ai pas ajouté ce qualificatif.] Alors, cela nous aidera vraiment à accomplir plus avec moins, comme on dit. Mon objectif est de faire mon possible pour m'assurer que, en tant qu'organisation, nous sommes suffisamment lestes pour répondre rapidement aux questions opportunes et « de jouer dans une catégorie supérieure », pour ainsi dire, au moment de servir nos membres.

**Q. Avez-vous des réflexions ultimes que vous souhaiteriez partager avec les membres?**

R. Simplement que, en période de plus en plus difficile pour notre pays et pour le système de soins de santé qui luttent pour être viables, il est de plus en plus évident que ce que nous [les orthophonistes, les audiologistes et les membres du personnel de soutien] faisons est nébuleux pour la plupart des gens. Je crois que les membres doivent comprendre que, si ce que nous contribuons à la table n'est pas net, nous n'aurons plus notre place autour de cette table. L'ACOA ne peut y parvenir à elle seule – elle peut fournir la plateforme, mais nous devons tous et toutes partager nos anecdotes à propos de la valeur du travail que nous accomplissons. Honnêtement, et je ne veux nullement verser dans le sensationnalisme, mais je m'inquiète de la situation à risque de nos professions. Pour autant que je sache, lorsque le couperet tombera, les seuls « épargnés » seront les médecins, les dentistes, les enseignants et le personnel infirmier. S'il n'y a plus que quatre dollars à dépenser, ces quatre dollars seront accordés à ces catégories d'emplois. Ce que nous devons faire, c'est de nous assurer que, s'il y a plutôt six dollars à dépenser, l'audiologie et l'orthophonie obtiennent ces deux dollars de plus. Et pour faire valoir ce point, nous devons être la préoccupation numéro un. Pour nous tailler une place où nous serons cette préoccupation numéro un, nous devons tous et toutes faire notre part pour rehausser le profil de nos professions en racontant nos anecdotes. Je sais que les employés de l'ACOA prévoient rassembler ces types de récits auprès des membres au cours des prochains mois et j'encouragerais tous les membres à collaborer. Je sais que certains y verront un geste « pompeux », mais si nous ne chantons pas nos louanges, personne d'autre ne le fera!